

La guerre, et le silence des Eglises réformées

RELIGION Alors que des voix chrétiennes palestiniennes dénoncent le silence des Eglises occidentales sur la guerre à Gaza, les institutions réformées de Suisse romande communiquent très prudemment, malgré des demandes répétées de paroissiens

LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

«Les Palestiniens ont besoin de plus que des prières pour la paix», déclarait Munther Isaac le mois dernier à l'Agence France Presse. Pour ce pasteur luthérien actif à Bethléem, l'absence d'un engagement clair pour un cessez-le-feu à Gaza de la part des Eglises occidentales ces derniers mois aurait traduit un «silence complice» vis-à-vis du gouvernement israélien. En Suisse romande, la plupart des Eglises affirment cependant ne pas se sentir compétentes pour prendre clairement position sur le conflit. Elles n'ont d'ailleurs que très peu fait entendre leur voix, certaines d'entre elles ayant toutefois condamné l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 et appelé à la paix. Dans ce contexte, l'Eglise réformée neuchâteloise (EREN) a publié un communiqué le 28 janvier sur son site et ses réseaux sociaux. Un texte qui sollicite un engagement général «pour la paix et la justice». Il a été rédigé à la suite de demandes d'un groupe de paroissiens.

Grande portée émotionnelle

Contacté, le pasteur Yves Bourquin, président de l'EREN, explique le choix «certes tardif» de cette communication: «Jusqu'ici, nous avons relayé les positions de notre faitière. Mais l'insatisfaction d'un grand nombre de nos fidèles face à l'absence d'une position claire nous a décidés à prendre position en tant qu'Eglise cantonale avec ce texte.» Une déclaration dont le contenu reste «dérisoire» selon le groupe de paroissiens en question: «Appeler à la paix est une évidence, mais en tant que chrétiens, nous nous devons de condamner la destruction massive opérée à Gaza, surtout quand Israël justifie sa guerre théologiquement», déclare Fabrice Vust, paroissien coauteur de ces interpellations. Et de contester «l'idée revendiquée par certains Israéliens proches du pouvoir selon laquelle le territoire de Palestine aurait été donné par Dieu aux juifs en tant qu'uniques héritiers d'Abraham».

Interpellée, Rita Famos, présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), indique s'être «prononcée à plusieurs reprises contre l'instru-



Les ruines de l'hôpital Al-Shifa, le 5 février 2025 à Gaza. (HAITHAM IMAD/EPA/KEYSTONE)

mentalisation religieuse de la violence», en général. A propos du conflit au Proche-Orient, son institution ne souhaite pas prendre parti: «Cette situation est certes d'une grande portée émotionnelle, mais une prise de position pour ou contre l'une ou l'autre de ses parties ne rendrait pas justice à la complexité du conflit.» Une position partagée par l'ancien conseiller d'Etat Philippe Leuba, actuel membre du Conseil synodal de l'Eglise réformée vaudoise (EERV): «Nous n'avons pas la prétention de nous ériger en tribunal de l'Inquisition qui, depuis Lausanne, prononcerait des condamnations à l'emporte-pièce à propos d'un conflit d'une rare complexité. Les appels à la paix permettent de mettre équitablement les deux belligérants face à leurs responsabilités.»

«Juifs et musulmans ne font pas toujours une distinction aussi nette que les chrétiens entre le politique et le religieux»

PHILIPPE LEUBA, MEMBRE DU CONSEIL SYNODAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE VAUDOISE

Dès lors, pourquoi l'EERV et l'EERS ont-elles condamné le Hamas par voie de communiqué? «Parce que ses attaques relèvent sans nul doute du terrorisme et sont d'ailleurs à l'origine de la volonté du Conseil fédé-

ral d'interdire cette organisation au motif de sa nature terroriste», explique Philippe Leuba. Il met aussi en avant «la nécessité de préserver la cohésion sociale en Suisse» et ajoute que «juifs et musulmans ne font pas toujours une distinction aussi nette que les chrétiens entre le politique et le religieux». Même volonté chez Rita Famos: «L'EERS souhaite développer avec les autres communautés religieuses des liens qui contribuent à la paix religieuse de notre pays.»

Pour autant, selon le pasteur vaudois Pierre Farron, président du Mouvement chrétien citoyen, «la violence israélienne doit clairement être condamnée, et pas seulement le Hamas. Les Eglises devraient interpeller le Conseil fédéral pour qu'il s'engage activement en faveur de la protection de toutes les populations

civiles de cette région et de négociations de paix.» Il a d'ailleurs adressé une demande en ce sens à l'Eglise évangélique réformée de Suisse et à la Conférence des évêques suisses (CES). Il déplore «le manque de courage désolant des protestants» mais salue «la clarté des catholiques». Dans son courrier rendu public par l'association, la CES reconnaît une «recrudescence progressive et de plus en plus violente de la réaction militaire d'Israël» face à l'attaque «inouïe et atroce perpétrée par le Hamas».

Une dette envers les juifs

A Genève en revanche, «il n'y a pas eu de prise de parole publique sur le sujet» de la part de l'Eglise protestante (EPG), renseigne Flore Brannon, responsable de la communication de l'institution religieuse, où l'on réfléchit

actuellement à mieux contrôler toute déclaration publique. Malgré l'interpellation d'un groupe de paroissiens qui – là aussi – voulaient voir leur Eglise tenir une parole forte, il a été décidé d'agir «par des temps de prière pour la paix, le thème de la paix étant régulièrement abordé lors de prédications données dans les lieux de culte protestants de Genève».

«La violence israélienne doit clairement être condamnée, et pas seulement le Hamas»

PIERRE FARRON, PASTEUR ET PRÉSIDENT DU MOUVEMENT CHRÉTIEN CITOYEN

Une réponse insuffisante pour ces paroissiens, dont fait partie le diacre retraité Maurice Gardiol: «Il est triste qu'une institution comme l'EPG ait réagi aussi tard, sous la pression exercée par une partie de sa base et aussi timidement». Selon lui, «un constat plus explicite du conflit aurait été apprécié.»

Sur le site de l'EPG, un billet du théologien français Jean-Yves Rémond enjoint pourtant les milieux ecclésiaux à s'engager politiquement. «Toute Eglise qui se dit chrétienne reçoit naturellement, par l'exemple et les paroles du Christ, la légitimation de ses engagements, qui ne sont dès lors plus un choix, mais une obligation», écrit-il. Contacté, le théologien se félicite qu'en France, «la plupart des Eglises condamnent désormais les différentes parties du conflit, en dénonçant les actes de barbarie commis de part et d'autre». Jean-Yves Rémond comprend néanmoins la réticence des Eglises réformées de Suisse à dénoncer les frappes israéliennes: «Bien qu'il ne faille pas confondre les juifs et le gouvernement israélien, la prudence des Eglises découle à mon sens de liens historiques: les chrétiens sont les héritiers du judaïsme et gèrent comme ils le peuvent la dette qu'ils ont envers les juifs.» ■

Berne veut lutter contre l'achat de chiots en ligne

ANIMAUX Mieux vaut prévenir que guérir. C'est un peu l'adage choisi par la Confédération pour dissuader le grand public d'acheter des chiens sur internet. Une pratique en augmentation, accusée de favoriser les réseaux criminels

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

La demande en chiens est forte en Suisse: «Cinquante mille spécimens sont achetés chaque année dans le pays», relève Martin Reist, responsable de la division santé et protection des animaux à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Et Sarah Camenisch, porte-parole de l'office, de préciser: «Sur ce total, 25 000 à 30 000 sont importés. Pas tous de manière illégale, certes, mais une assez grande partie de ces importations ne respectent pas toutes les dispositions légales en vigueur.»

«Ça, c'est pour le tableau général. Cette forte demande est comblée pour moitié grâce à des élevages en Suisse, et à l'étranger pour l'autre moitié. S'il n'y a aucun problème à adopter un canidé hors du

pays, l'OSAV constate que «de plus en plus de personnes achètent leur chien en ligne». Sans pour autant pouvoir chiffrer cette évolution. Martin Reist reconnaît qu'il est difficile d'évaluer cette tendance puisqu'il n'est «pas obligatoire d'annoncer de telles acquisitions. Mais nous savons, grâce aux organismes de protection des animaux et aux vétérinaires cantonaux, que le problème s'aggrave.»

Limiter, voire éliminer, les filières criminelles

«Les escrocs et les vendeurs malhonnêtes rivalisent d'ingéniosité et de méthodes perfides sur internet, confirme Julika Fitz-Ratghen, vétérinaire et responsable de la protection animale à la Protection suisse des animaux (PSA). Ainsi, avant d'arriver en Suisse, les chiots âgés de 8 à 15 semaines ont parfois déjà parcouru des centaines de kilomètres en passant de main en main.»

Comme ces achats, qualifiés d'«irresponsables» par la PSA, sont difficiles à quantifier et à sanctionner, l'association animalière et l'OSAV ont lancé ce mardi à Berne une campagne de sensibilisation,

à découvrir sur le site acheter-chien.ch. Leur objectif: inciter les potentiels acheteurs de chiots à ne plus le faire sur internet. Une méthode qui en appelle à la responsabilité individuelle et qui joue sur la corde sensible: «Un chien n'est pas une marchandise», disent de concert les deux institutions.

Au-delà de l'aspect privé, cette campagne vise également à limiter, voire éliminer les filières criminelles, comme le souligne Julika Fitz-Ratghen: «Chaque achat provenant d'une source douteuse encourage non seulement les élevages ne respectant pas les exigences de protection des animaux, mais également la criminalité organisée, qui se cache souvent derrière de telles offres.» La vétérinaire rappelle encore que la réduction d'importation d'animaux à la provenance douteuse permet aussi de prévenir l'introduction de la rage et d'autres maladies en Suisse.

C'est d'autant plus important pour l'association de protection des animaux qu'un nombre important de chiens sont amenés dans leurs refuges: 2041 en 2022, et 1838 en 2023. Et si les propriétaires

décident finalement d'abandonner leur chien acheté en ligne, c'est qu'ils sont confrontés à des bêtes malades et souffrant de troubles du comportement.

Des conseils simples devraient s'appliquer avant toute adoption: «Ren-

sonnes inexpérimentées devraient se faire accompagner par un professionnel, qui pourra les aider à choisir un animal au caractère adapté à leurs besoins», proposent également les deux organismes.

Agir légalement

De son côté, la Confédération désire accentuer la lutte contre le commerce illégal de chiens, en participant activement à la coopération internationale. «L'OSAV élabore actuellement les bases légales nécessaires, notamment pour ce qui est de l'échange de données», explique Martin Reist.

Enfin, l'ordonnance sur la protection des animaux a été renforcée et il est interdit depuis le 1er février d'importer des chiots âgés de moins de 15 semaines à des fins commerciales. «Dès qu'un intermédiaire intervient, ce qui est le cas dans les achats en ligne, il s'agit d'une importation commerciale, ajoute Martin Reist. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants, mais il est difficile de détecter ces importations illégales.» D'où la nécessité de sensibiliser les potentiels acheteurs. ■

«Les escrocs et les vendeurs malhonnêtes rivalisent d'ingéniosité et de méthodes perfides sur internet»

JULIKA FITZI-RATGHEN, PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX

contrer l'animal, si possible à plusieurs reprises, et éviter à tout prix de prendre une décision sur la seule base de photos et de vidéos.» Idéalement, les per-